

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2015

RENSEIGNEMENT - (N° 2697)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 21

présenté par
M. Tardy et M. Hetzel

ARTICLE 2

À l'alinéa 8, supprimer les mots :

« ou documents ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Conséquence de l'amendement précédent.